

Grâce à nos importants travaux dans le domaine de la vérification, nous sommes reconnus par les Nations Unies comme un leader mondial de la question, à laquelle on attache dorénavant une importance critique dans la négociation et l'exécution d'ententes de limitation des armements et de désarmement. En 1983, le Canada a lancé un programme de recherche en matière de vérification doté d'un budget annuel d'un million de dollars qui est axé particulièrement sur les techniques de détection des activités sismiques, la vérification de l'utilisation des armes chimiques et la faisabilité de la télédétection par satellite. Cette dernière activité représente un programme excitant de grande portée.

Récemment, nous avons entrepris des consultations avec nos alliés sur l'application éventuelle des résultats de ces recherches; nous avons conclu une entente avec la société aérospatiale SPAR de Montréal qui a étudié la faisabilité technique d'un système de surveillance par satellite des ententes de contrôle des armements; cette surveillance se ferait dans l'espace et viserait les systèmes basés dans l'espace et les systèmes classiques. Cette recherche a donné lieu à la publication de deux études. La première, PAXSAT A, avait pour objet de déterminer si un système d'observation basé dans l'espace pourrait aider à assurer la vérification d'une entente de contrôle des armements dans l'espace. La deuxième étude, PAXSAT B, s'est penchée sur l'application de systèmes de télédétection basés dans l'espace aux fins de la vérification des ententes de contrôle des armes classiques dans un contexte régional. L'étude PAXSAT A concluait que l'observation dans l'espace d'un objet situé dans l'espace pourrait permettre de déterminer le rôle ou la fonction de cet objet, particulièrement en ce qui concerne les systèmes d'armement, et que la technologie nécessaire à cette fin existe déjà au Canada. L'étude PAXSAT B concluait qu'un système de vérification basé dans l'espace répondrait à certaines des exigences des mesures de vérification qui accompagneront probablement toute entente de contrôle des armements régissant les forces conventionnelles en Europe; que le projet RADARSAT du Canada permettrait de recueillir des renseignements utiles dans un tel contexte; et qu'encore là, la technologie nécessaire existe dans des pays qui ne sont pas des superpuissances, comme le Canada, où le système PAXSAT B pourrait être mis au point plus tard dans les années 1990.

Ainsi, non seulement le Canada a-t-il joué et continue-t-il de jouer un rôle actif, mais encore le gouvernement canadien s'interroge-t-il déjà sur le rôle qu'il pourra jouer à l'avenir dans le domaine du contrôle des armements.